

Le vin breton.

Observer en temps réel la
renaissance d'un vignoble.

Vendredi 15 mars 2024 > 13h45 à 19h15

Cité du vin, 1 esplanade de Pontac - Bordeaux



Organisation :
Ronan Raffray et Pierre Guigui

Inscription sur le site de la Cité du Vin :

<https://www.laciteduvin.com/fr/agenda/le-vin-breton-la-renaissance-d-un-vignoble?occurrence=6580>

13h45 Accueil

14h00 Diffusion du film « Vendanges en utopie » (50mn)

En présence de **Gérard ALLE** (réalisateur)

15h00 Vigne familiale ou associative, la dimension domestique du vin breton

Yves ABAUTRET, secrétaire de l'Association pour la Reconnaissance des Vins de Bretagne (ARVB)

15h30 Le vin breton, la définition du vin et l'existence d'un vignoble

Pierre GUIGUI, journaliste, consultant et directeur de collection

16h00 Le vin breton et le droit de la vigne et du vin

Ronan RAFFRAY, professeur de droit privé, directeur du Master en droit de la vigne et du vin, Université de Bordeaux

Olivier SERRA, professeur d'histoire du droit, Doyen de la Faculté de droit de Rennes

16h30 Vignes en Bretagne : un marqueur régional du changement climatique

Valérie BONNARDOT, enseignante-chercheuse en géographie (climatologie), Université de Rennes 2, UMR LETG 6554 CNRS

Pause

17h00 Viticulture et œnologie en Bretagne : une identité du vin breton ?

Loïc FOURURE et **Julien LEFEVRE**, vigneron et co-présidents de l'Association des Vignerons Bretons (AVB)

17h30 Le futur du vin breton

Julie REUX, journaliste, fondatrice de *Vinofutur*

18h00 Grand témoin

Matthieu CHIREZ, avocat associé cabinet *J.P. Karsenty*

« La figure du vin breton fascine bon nombre d'observateurs du vignoble. Il n'est pas banal d'observer en direct la renaissance d'un vignoble, tout comme il est n'est pas possible de passer à côté de ce phénomène qui cristallise tant d'enjeux contemporains de la filière. Avec le Master en droit de la vigne et du vin de l'université de Bordeaux, nous serons heureux de vous accueillir, en compagnie des acteurs de cette renaissance, pour observer en temps réel le travail des vignerons de Bretagne (administrative, évidemment). »

Ronan Raffray et Pierre Guigui

